



# 3ème édition de la COP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mardi 2 juin 2026

Salle de Commission permanente





## Table ronde

---

**La concertation au cœur de la  
planification écologique et du  
SRADDET**

10h-11h15

# La concertation au cœur de la planification écologique et du SRADDET

- Les parties prenantes ont pleinement assumé **la diversité et la confrontation des points de vue**, considérées comme des éléments constitutifs d'une concertation de qualité.
- Une vigilance particulière a été exprimée quant au **risque d'entre-soi** lorsque les démarches de concertation reposent principalement sur l'expertise et mobilisent un public déjà sensibilisé aux enjeux.
- La CNDP rappelle que près de **deux projets sur trois évoluent à l'issue d'un débat public**, témoignant de l'impact concret de la participation citoyenne sur les décisions et les projets.
- Les échanges entre la CNDP et FNE autour du débat Fos-Berre ont mis en lumière deux approches complémentaires : FNE a défendu une analyse projet par projet afin de mieux appréhender les enjeux spécifiques, tandis que la CNDP a souligné l'intérêt d'une approche globale pour prendre en compte les effets cumulés, renforcer la cohérence des politiques publiques et favoriser la compréhension des enjeux, notamment grâce aux visites de terrain.
- Un constat partagé a émergé : seuls deux ou trois participants dans la salle avaient déjà pris part à une démarche de concertation, illustrant **le défi majeur que constitue encore l'élargissement de la participation citoyenne**.



**Jean-Baptiste CHABERT**, directeur délégué de la Délégation Connaissance planification Transversalité au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Laure CASANOVA**, co-présidente du Conseil scientifique



**Audrey RICHARD-FERROUDJI**, Présidente de la Commission Nationale du Débat Public Fos-Berre

**Fabien VEYRET**, administrateur FNE 04



**Benoît ROCHAS**, secrétaire général des Hautes-Alpes

# Retrouvez tous les éléments sur le site connaissance du territoire

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>



Inscription à l'infolettre



Rechercher

AVENIR DE NOS TERRITOIRES : LE SRADDET ▾ CONNAISSANCE DU TERRITOIRE : LA PLATEFORME ▾

Vous êtes ici : [Accueil](#) > La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partager cette page [f](#) [t](#) [in](#) [e](#) [p](#)

## La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous !

Plaquette synthétique  
de la 2e Cop régionale  
(pdf - 7.87 Mi)

Le 27 novembre 2023, la Conférence des Parties (COP) de la planification écologique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était lancée en présence de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'État en charge de la citoyenneté et de la ville et Antoine Peillon, Secrétaire général à la Planification écologique, par Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe Mirmand, préfet de région. Depuis, la démarche progresse activement.

L'ensemble des travaux menés lors de la territorialisation de la planification écologique viendra nourrir un plan de transformation régional écologique et énergétique. C'est un outil qui se veut opérationnel et dynamique. Il prendra la forme d'une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire, précisant les objectifs à atteindre en 2030, en 2040 et à 2050, et les actions mises en œuvre et à mettre en œuvre pour y parvenir.